

PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT

RNCan 500068155

1. Préavis d'adjudication des contrats (PAC)

Un PAC est un avis public informant la communauté des fournisseurs qu'un ministère ou organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné à l'avance, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun fournisseur ne présente d'énoncé des capacités qui respecte les exigences établies dans le PAC à la date ou avant la date de clôture fixée dans le PAC, l'agent de négociation des marchés peut décider d'accorder le contrat au fournisseur préalablement désigné.

2. Définition de l'exigence

Le ministère des Ressources naturelles du Canada (RNCan) doit fournir des services relatifs à l'élaboration des normes et du processus ISO afin de s'acquitter de ses responsabilités. RNCan aura besoin d'aide pour remplir ses fonctions au sein du comité parallèle canadien ISO 50001. L'entrepreneur devra assurer la communication entre les deux comités (TC 301 et le comité parallèle) et aviser le comité parallèle de tout problème relatif à la norme ISO 50001 qui pourrait affecter le Canada. Les responsabilités sont les suivantes :

- Appuyer la participation aux réunions internationales de l'ISO/TC 301, y compris la coordination avec les autres pays membres de l'ISO, si nécessaire;
- Aider la délégation canadienne de l'ISO/TC 301 à comprendre ses fonctions;
- Conseiller le comité sur les procédures concernant la progression de la révision de la norme ISO 50001. Cela inclut l'échange de l'information provenant d'autres comités techniques de l'ISO qui travaillent sur des mises à jour de leurs normes de systèmes de gestion pour passer à la structure de haut niveau (HLS), comme ISO 9001 et ISO 14001;
- Soutenir les membres et les points de vue canadiens aux réunions de l'ISO/TC 301 et à d'autres forums internationaux;
- Informer, si nécessaire, les membres du comité de toute évolution ou de tout changement, y compris les mises à jour des processus ISO;
- Fournir une expertise sur le processus d'élaboration des normes ISO, notamment le processus d'adoption de ces normes au Canada;
- Faciliter les échanges de l'information et le partage d'expériences et de bonnes pratiques entre les membres du comité et les autres intervenants, le cas échéant;
- Préparer des rapports d'étape périodiques et des mises à jour sur les travaux de l'ISO/TC 301 à l'intention du comité parallèle;
- Attribuer des responsabilités en matière d'examen des documents et assurer le suivi de leur exécution;

PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT

RNCan 500068155

- Contrôler les calendriers des contributions et informer le comité parallèle de l'approche des échéances;
- Continuer la sensibilisation du comité parallèle à l'élaboration continue des normes ISO;
- Identifier et mettre en évidence les documents qui doivent faire l'objet d'une discussion lors des réunions, ainsi que les principales questions à prendre en compte;
- Mettre en place, coordonner et assister aux réunions mensuelles par téléconférence du comité parallèle;
- Rédiger le procès-verbal et le transmettre aux membres du comité parallèle;
- Faciliter le partage d'opinions diverses entre les membres du comité parallèle;
- Fournir des conseils sur les enjeux et les sujets de préoccupation. Fournir du matériel pertinent provenant de la scène internationale, y compris des normes, des lignes directrices, etc.

3. Critères d'évaluation de l'énoncé de capacités (exigences essentielles minimales)

Tout fournisseur intéressé doit montrer, au moyen d'un énoncé de capacités, qu'il respecte les exigences suivantes :

Les qualifications de l'entrepreneur :

- Accréditation auprès du Conseil canadien des normes en tant qu'organisme d'élaboration de normes.
- Publication d'un minimum de dix normes relatives à la gestion de l'énergie ou à l'environnement.
- Autorisé à former une adhésion canadienne par le biais du Conseil canadien des normes.
- Possède un accord d'harmonisation avec le Conseil canadien des normes relatif à l'élaboration de normes nationales et internationales dans le but d'atteindre le plus haut degré possible d'uniformité, conformément aux politiques et procédures approuvées du Système national de normes

Les personnes affectées au projet :

- Connaissance approfondie des procédures d'élaboration des normes de l'ISO, y compris les lignes directrices.
- Compétences d'utilisation des outils informatiques de l'ISO requis.
- Au moins cinq ans d'expérience de la gestion des secrétariats de l'ISO.
- Connaissance des rôles des agents de l'ISO et des autres intervenants.
- Capacité d'organisation rapide pour s'adapter aux projets de l'ISO.
- Connaissance et expérience de la communication, de l'intervention et de la promotion pour les pratiques exemplaires de mise en application des normes de gestion.

PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT

RNCan 500068155

4. Applicabilité des accords commerciaux à l'achat

Le présent achat est assujéti à l'accord commercial (aux accords commerciaux) suivant(s) :

- Accord de libre-échange canadien (ALEC)
- Accord de libre-échange Canada-Chili (ALECC)
- Accord de libre-échange Canada-Colombie
- Accord de libre-échange Canada-Honduras
- Accord de libre-échange Canada-Panama

5. Justification du fournisseur présélectionné

À la section 13 ci-dessous, le fournisseur mentionné est le seul fournisseur connu qui respecte les critères obligatoires énumérés dans la section 3 ci-dessus.

Si le Canada devait recevoir un énoncé des capacités d'un fournisseur qui contient suffisamment de renseignements pour indiquer qu'il satisfait aux exigences énoncées dans ce PAC, un processus concurrentiel sera déclenché avec une méthodologie d'évaluation technique et financière des offres proposées par les soumissionnaires potentiels.

6. Exception(s) au Règlement sur les marchés de l'État

L'exception suivante (ou les exceptions suivantes) au Règlement sur les marchés de l'État est (sont) invoquée(s) pour cet achat au paragraphe : 6(d) — une seule personne est capable d'exécuter le marché. Le fournisseur désigné, CSA International, est le seul à pouvoir répondre à tous les critères énumérés au paragraphe 3 ci-dessus.

7. Exclusions et/ou raisons justifiant le recours à l'appel d'offres limité

Les exclusions et/ou les raisons justifiant le recours à un appel d'offres limité suivantes sont invoquées en vertu de :

- Accord de libre-échange canadien (ALEC) — article : 513.1(b) (iii);
- Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili (ALECC) — article(s) Kbis-09 (b), article Kbis-09 (c)
- Accord de libre-échange Canada-Colombie — article(s) : 1409 (b) (iii);
- Accord de libre-échange Canada-Corée — article(s) 14.3, obligations découlant de l'AMP révisé — article XIII, 1 (b) (iii)
- Accord de libre-échange Canada-Panama — article(s) 16.10 (b) (iii)

8. Titre de propriété intellectuelle

Aucune propriété intellectuelle ne sera créée dans le cadre de cette exigence.

PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT
RNCan 5000068155

9. Période du contrat proposé ou date de livraison

- Le contrat proposé est d'une durée de deux ans, à partir de la date d'attribution du contrat au 31 mars 2024.

10. Coût estimatif du contrat proposé

La valeur estimée du contrat est de 162 272,00 \$ x (TPS et TVH en sus).

11. Nom et adresse du fournisseur sélectionné à l'avance

Groupe CSA
178, boulevard Rexdale
Toronto (ON)
M9W 1R3

12. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé des capacités

Les fournisseurs qui estiment être pleinement qualifiés et prêts à fournir les biens, les services ou des services de construction décrits dans ce PAC peuvent présenter par écrit un énoncé des capacités à la personne-ressource dont le nom figure dans cet avis d'ici la date de clôture également indiquée dans cet avis. L'énoncé des capacités doit démontrer clairement comment le fournisseur répond aux exigences annoncées.

13. Date de clôture pour la présentation des énoncés des capacités

La date et l'heure de clôture pour l'acceptation d'énoncés des capacités sont le 28 décembre 2022 à 14 h, heure normale des Rocheuses (HNR).

14. Demande de renseignements et présentation des énoncés des capacités

Les demandes de renseignements et les énoncés des capacités doivent être adressés à :

Moira Farkas, agent d'approvisionnement
Ressources naturelles Canada
5320, 122e Rue N.-O.
Edmonton (AB)
T6H 3S5

Téléphone : (403) 462-1162

Courriel : moira.farkas@nrca-nrcan.gc.ca